

SEANCE du 28 AVRIL 2014

Le vingt huit avril deux mille quatorze, dix neuf heures trente, le conseil municipal convoqué, c'est réuni en séance publique à la mairie sous la présidence de Monsieur Philippe BLOT, Maire .

Sont présents : Michel Vauclin, Daniel Collay, Franck Simon, Dominique Hill, Laëtitia Volta, Laurence Andriamirado, Amaury Saulnier, Frédéric Souillard, Grégory Prévost (pouvoir à L.Volta)

Excusée : Cyrille Lamisse Boubèche.

Secrétaire de Séance : Frédéric Souillard

Compte Administratif 2013

Monsieur le maire donne la parole à Clotilde Colley pour commenter le compte administratif de l'année 2013. Celui-ci, se décompose ainsi :

Fonctionnement :

Résultat de l'exercice : (excédent)	63 635.71€
Report de fonctionnement antérieur	536 624.51€
Résultat à affecter	600 260.22€

Investissement :

Résultat de l'exercice : (excédent)	10 658.94€
Report d'investissement antérieur	36 173.10€
Reste à réaliser :	-60 708.00€
Besoin de financement	13 875.96€

Après avoir délibéré sur le compte administratif 2013, Monsieur Daniel Collay doyen de l'Assemblée demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le vote de ce compte.

Nombre de votants : 9

Pour 9

Absention 0

Contre 0

Le budget étant voté à l'unanimité, Monsieur le Maire remercie le Conseil de sa confiance.

Le résultat cumulé de fonctionnement étant de 600 260€, il est décidé de reporter en fonctionnement au COO2 sur le budget 2014, un montant de 586 385€.

Le conseil accepte à l'unanimité.

Affectation du résultat :

Un montant de 13876€ est versé au compte 1068.

Le conseil accepte à l'unanimité.

Adoption du compte de Gestion de M. le Trésorier.

Monsieur le Maire présente le Compte de Gestion de Monsieur le Receveur, qui est identique avec les comptes de l'année 2013 de la commune.

Le conseil donne son accord et M. le Maire peut viser ce document.

Budget Primitif 2014

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal pour le budget 2014

Section de fonctionnement : Dépenses / Recettes	948 488.00€
Section d'Investissement : Dépenses/Recettes	145 176.00€
Total du budget :	1 093 664.00€

Ce budget présenté en équilibre, est adopté par le conseil municipal.

Vote des taxes

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les 4 taxes.

Taux actuel

TH 13.81%

CFE 20.43%

Taxe Foncière (bâti) 17.48%

Taxe Foncière (non bâti) 31.34%

Subventions aux associations :

Monsieur le Maire rappelle les subventions versées aux associations pour l'année 2014.

Celles-ci se décomposent ainsi :

* ADMR	300 €
* CADI	300 €
* S.S.I.A.D	70 €

* Amicale Joseph Caulle	150 €
* Entre Caux et Bray	318 €
* Socio Culturel Plateau	190 €

* AIDES	100 €
* Myopathes	180 €
* Lutte contre cancer	170 €
* Aveugles	110 €
* Resto du cœur	80 €

* IMP Mt Cauvaire	110 €
* Coopérative scolaire	1250 €
* Centre de Loisirs	3000€
* Club Gym	300 €
* L'Age d'Or	600 €
* Comité des fêtes	550 €

Soit un total de : 7788 €

Le conseil municipal accepte à l'unanimité

Attribution d'indemnité au Receveur Municipal

Le Conseil demande le concours du Receveur municipal pour assurer les prestations de conseil et d'accorder l'indemnité de conseil et de confection des documents budgétaires au taux de 100% par an.

le conseil accepte à l'unanimité

Renouvellement CCID (Commission Communale des Impôts Directs)

24 personnes à désigner --> 12 personnes retenues

(Liste en cours d'élaboration)

Questions Diverses

- Acquisition d'un terrain appartenant à Mr Cleris dans le but de créer une réserve destinée à la lutte contre l'incendie sur le hameau de Cressieuzemare.

Trouver une solution pour éliminer les déchets verts sur le terrain communal à proximité du Clos Cordier (Nuisances) .

Organisation des élections européennes du 25 Mai 2014.

Philippe BLOT

Michel VAUCLIN

Daniel COLLAY

Franck SIMON

Dominique HILL

Amaury SAULNIER

Cyrille LAMISSE

Frédéric SOUILLARD

Laëtitia VOLTA

Laurence ANDRIAMIRADO

Grégory PREVOST